



Paroisse Sainte-Mère-de-Jésus



Inscription en tout temps



Responsable du programme
Christian Langevin, agent de pastorale
christian.langevin@umnb.org

Paroisse Sainte-Mère-de-Jésus
smdj.ca
418-387-5467 poste 102

Connaître et aimer Jésus



NOUVELLE PRÉPARATION
AUX SACREMENTS
POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

Chaque communauté offrira aux enfants le cheminement pour vivre leur sacrement du pardon, la première communion ainsi que leur confirmation, avec l'accompagnement de leur catéchète, supervisé par notre agent de pastorale *Christian Langevin*. Bien vouloir vous inscrire avec la fiche d'inscription sur le site SMDJ.CA et le retourner au courriel : christian.langevin@umnb.org. Il est obligatoire de compléter cette inscription même si votre enfant est déjà en cheminement ou qu'il a terminé, pour s'assurer que toutes les inscriptions se rendent aux catéchèses des communautés respectives. Celles-ci communiqueront directement avec les parents pour la suite. Les parents sont les bienvenus!

Les sacrements

Premier Pardon

Le premier pardon est la première fois qu'une personne vit une confession avec un prêtre. Ce qui est vécu est le sacrement de la réconciliation et de la pénitence, mieux connu, sous le nom de sacrement du pardon.

L'âge minimum pour vivre le sacrement du pardon est l'âge de raison et avoir la capacité de reconnaître les péchés commis. Le premier pardon est généralement vécu en préparation à la première communion

Première communion

La première communion correspond à la première fois qu'une personne mange le corps du Christ dans le cadre du sacrement de l'Eucharistie.

L'âge minimum pour communier est de 8 ans accompli au moment de la célébration de la première communion et être en mesure de reconnaître le corps du Christ dans l'hostie consacrée (pain eucharistique).

Confirmation

Le sacrement de la Confirmation est un sacrement qui porte diverses significations selon les époques et les lieux où il a été célébré. Il forme avec le baptême, d'où il tire son origine, et l'eucharistie, les trois sacrements de l'initiation chrétienne.

La confirmation suppose en principe un âge minimum de 12 ans, à moins que les responsables de la catéchèse discernent que la personne plus jeune, même avant cet âge, présente des dispositions de foi au moins équivalentes à celles qu'on attend de la majorité des jeunes qu'on confirme après 12 ans.

